

ASSEMBLÉE NATIONALE

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

AMENDEMENT

N ° CE1546

présenté par

M. Gaillard, Mme Françoise Dumas, Mme Robert, Mme Lenne et M. Potterie

AVANT L'ARTICLE 16, insérer la division et l'intitulé suivants:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.